

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES  
RURALES EN COTE D'IVOIRE  
(PCR-CI)



Crédit n°7281-CI

GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE  
EN COTE D'IVOIRE



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

**AVIS DE PUBLICATION N° CI-CC-PRICI-470117-CW-RFB RELATIF AUX  
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES RURALES NON BITUMÉES  
DANS LE DISTRICT DE LA VALLEE DU BANDAMA : REGION DU  
HAMBOL - PHASE 1 (03 LOTS)**

Référence selon le PPM du PCR CI STEP n° CI-CC-PRICI-470117-CW-RFB

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement conjoint du Groupe de la Banque Mondiale et de l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) pour financer le **Projet de Connectivité inclusive et d'infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit d'un montant de 500 millions de Dollars US pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux **travaux d'entretien de routes rurales non bitumées dans le District de la Vallée du Bandama : Région du Hambol - Phase 1 (03 lots)**.
2. La Cellule de Coordination des Projets d'Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI), Agence fiduciaire du PCR-CI, agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER), invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation de ces travaux.

**Délai d'exécution des marchés : le délai d'exécution des travaux d'entretien est indiqué dans le tableau ci-dessous, pour chaque lot.**

**N.B : Ces délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plus d'un lot.**

DISTRICT	REGION	DEPARTEMENT	LOTS	Longueur (Km)	TRANCHE	DELAIS (MOIS)
VALLEE DU BANDAMA	HAMBOL	DABAKALA	LOT 1	146	FERME	8

					CONDITIONNELLE 1	12
					CONDITIONNELLE 2	12
VALLEE DU BANDAMA	HAMBOL	DABAKALA	LOT 2	208	FERME	8
					CONDITIONNELLE 1	12
					CONDITIONNELLE 2	12
VALLEE DU BANDAMA	HAMBOL	KATIOLA	LOT 3	162	FERME	8
					CONDITIONNELLE 1	12
					CONDITIONNELLE 2	12

3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. » en date de septembre 2023 (« les Règles de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à la Cellule de Coordination des Projets d'Infrastructures en Côte d'Ivoire (CC-PRICI), du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 17 h 00 heures et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** ou **cent cinquante-deux virgule quarante-cinq (152,45) Euros**. La méthode de paiement sera en espèces, par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du PCR-CI ou dépôt direct sur le compte ouvert à la **banque des dépôts du Trésor Public CI001 010501370006 71** intitulé « **COMPTE PROJET RESSOURCES PROPRES PCR-CI** ». Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré dans les locaux de l'Agence comptable auprès du PCR-CI.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mardi 04 Mars 2025 à 10h00 mn GMT**. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres d'un montant de :

<b>Lots</b>	<b>Montant</b>
- Lot n°1 :	<b>Neuf millions (9 000 000) Francs CFA Soit treize mille sept cent vingt (13 720) Euros</b>
- Lot n°2 :	<b>Douze millions cinq cent mille (12 500 000) Francs CFA soit Soit dix-neuf mille cinquante-six (19 056) Euros</b>
- Lot n°3 :	<b>Dix millions (10 000 000) Francs CFA Soit quinze mille deux cent quarante-cinq (15 245) Euros</b>

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l’Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l’avis de Notification d’Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d’Appel d’Offres ».

9. Les marchés issus du présent Appel d’offres seront soumis aux formalités de timbres d’enregistrement et de redevance de régulation (0,5%) du montant (hors taxes/ hors douanes) aux frais des titulaires.

10. L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Cellule de Coordination des Projets d’Infrastructures en Côte d’Ivoire (CC-PRICI)  
sise aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802, 08 BP 2346 ABIDJAN  
08 –Côte d’Ivoire**

**Tel : (225) 27 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 27 22 41 35 59**

**Email : gekpini@gmail.com, copies à mcoulibaly@prici.ci et  
olivier\_broukodou@yahoo.com**